



# L'AUTORITÉ



163 ST-DENIS

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Tél. Est 893  
Abonnement:  
Par maille . . . \$2.00 par année

## Propriétaires, vous êtes cocus!

### Votre bêtise est cause que la Législature vous flanque une augmentation de 50 p.c., et qu'une forte proportion d'entre-vous verront leurs propriétés vendues par le shérif

### M. Rodolphe Lemieux, voilà votre oeuvre!

Le "Canada" ces jours derniers, s'apitoyait hypocritement sur les conscrits qui ont été enrôlés pour l'Angleterre sans que les autorités militaires leur eussent permis d'aller faire leurs adieux à leurs familles.

Le fils de notre directeur, qui est rendu au front, n'a pas pleuré à son départ, parce que, sans doute, il était assez homme pour envisager sans défaillance l'accomplissement de son devoir patriotique.

Les jeunes conscrits qui viennent de nous quitter seraient pareillement partis sans verser une larme et sans murmurer si leur esprit n'avait été faussé par les stupides élucubrations dont le "Canada" depuis des mois et des mois, leur a corné les oreilles.

Si le sort de nos conscrits est, à un point de vue, triste, c'est uniquement parce qu'ils vont servir leur pays contre leur gré.

Or, qui en est responsable? Rappelons-nous la campagne persévérante que M. Rodolphe Lemieux a faite dans le "Canada" contre le service militaire. Il n'a cessé de dissuader nos jeunes gens de s'enrôler, il leur a inspiré l'horreur du devoir et s'est appliqué chaque jour à leur faire comprendre quand endossant l'uniforme, il s'en allaient fatalement à la boucherie.

C'est cette éducation faite par M. Rodolphe Lemieux qui est cause qu'aujourd'hui, nos jeunes et vigoureux concitoyens atteints par la loi de conscription, semblent n'avoir plus de sang dans les veines.

Si nos conscrits, au lieu d'être fiers du noble rôle qu'ils vont jouer, tremblent comme des femellettes et sont malheureux, c'est M. Rodolphe Lemieux qui en est responsable, comme il est responsable de l'abaissement actuel du vénérable chef du parti libéral.

Pourquoi mâcher plus longtemps les mots? Nous savons que si les provinces anglaises ont fait bloc contre Québec et ont éloigné à tout jamais sir Wilfrid Laurier du pouvoir, c'est qu'elles jugeaient que la quote-part fournie par la province de Québec dans l'enrôlement volontaire n'égalait pas la leur.

Et pourquoi dissimulons-nous le fait que si cette quote-part n'a pas été plus considérable, la faute en est au "Canada" et autres organes qui décourageaient autant qu'ils le pouvaient, dans un but politique, les enrôlements volontaires?

Donc, si aujourd'hui la province de Québec est vaincue, ostracisée, et si elle gémit sous le joug de la conscription, elle n'a qu'à se retourner vers Rodolphe et à lui crier:

— M. Lemieux, voilà votre oeuvre!

FLAMBEAU.

### Ce n'est certes pas l'étoile de Bethléem

Les défauts de nos institutions municipales se ramènent presque invariablement à la question financière, et plus particulièrement, à l'administration des capitaux empruntés. C'est pourquoi la "Patrie" suggère que le nouveau ministre des affaires municipales contrôle strictement les emprunts municipaux, et, ce contrôle mettant sa responsabilité à l'abri, que le gouvernement provincial à l'avenir garantisse tous les emprunts des municipalités.

Cette proposition ne saurait être considérée dans les circonstances existantes. A l'heure actuelle, les emprunts dus par les municipalités de la province s'élèvent à plus de 300 millions, et seront sans doute remboursés à échéance par d'autres emprunts. A ce chiffre il faut ajouter les emprunts nouveaux qui seront contractés au cours du développement graduel des municipalités.

Si le gouvernement de Québec entreprenait de garantir tous ces emprunts, il en aurait en quelques années pour 500 à 600 millions.

Une pareille responsabilité ne pourrait être assumée qu'à la condition de faire entrer dans le ministère — comme ministre des Affaires municipales — un financier de premier ordre, capable de prévoir les conséquences lointaines d'une telle politique. Avec, pour exercer un si délicat contrôle, un homme comme, par exemple, sir Frederick Taylor, ou M. Alphonse Racine, ou sir Herbert Holt, ou sir Montague Allan, ou M. Tancred Bienvenu, le gouvernement provincial pourrait sans crainte attacher à tous les emprunts sa garantie qui serait éminemment profitable aux municipalités. Notre argentier provincial, M. Mitchell lui-même, ne saurait nous faire oublier de tels hommes.

Mais le gouvernement ne saurait s'aventurer dans une pareille galère, en comptant, pour exercer le contrôle indispensable, sur les lumières de M. Donat Caron, de Matane, ou de ce bon docteur Gringore, dont la seule mention fait rire même les dames à qui il a refusé en termes si véhéments l'accès au Barreau.

SIXTE-QUINT

### Le camouflage de Maisonneuve

Québec, 8.—Ainsi que je vous le télégraphiais la semaine dernière, toutes ces annexions proposées — Westmont, Outremont, Verdun, etc.—n'étaient qu'un camouflage plus ou moins grossier pour dissimuler jusqu'au dernier moment celle de Maisonneuve.

Et Maisonneuve a été annexée, mais avec l'imposition d'une taxe spéciale qui est un autre camouflage pour faire adopter cet ours de gaité de coeur par les Montréalais. Croyez-moi, la taxe spéciale ne vivra pas vieille; elle sera peut-être morte quand vous lirez ces lignes; Maisonneuve a été trop choyée de la Législature depuis 15 ans pour qu'on lui fasse la moindre peine. Ce que se soit à cette session-ci ou que ce soit l'an prochain, les Montréalais seront appelés à avaler toutes rondes la ville de Maisonneuve.

Entre nous, des gens heureux vont être les porteurs d'obligations de Maisonneuve. Certains de ces braves gens avaient d'abord vendu à la Ville leurs terrains à des prix fabuleux; ensuite, ils avaient pris des obligations de ladite Ville aux conditions les plus avantageuses; or, songez que ces obligations s'en allaient chez le diable et qu'une chance (nous n'oserons pas dire "inespérée") les renvoie au pair.

Décidément, il est des gens bien chanceux! Mais pour dériver les Montréalais, qui voient avec souci leurs taxes monter par bonds et par sauts, pourquoi ce brave maire Lévi Tremblay ne serait-il pas appelé à se présenter contre Médéric?

Un concours entre ces deux acrobates vaudrait la peine d'être vu!

### Pourquoi la propriété foncière, et en partie seulement, est-elle toujours seule à supporter le fardeau? — Comment le rat des champs, ce roublard, a réussi à manger le rat des villes, ce cornard.

Les romans et le théâtre nous offrent une infinie variété de cocus. Mais nous n'avons pas encore constaté, l'existence d'un cocu aussi cocu que le propriétaire montréalais.

A qui il ne manque plus que d'être content pour être parfait. D'autre part, sa léthargie ne peut-elle pas être interprétée comme une espèce de contentement béat?

Voiez un peu comment la Législature est en train d'arranger ce malheureux propriétaire qui s'est laissé encorner sans avoir même le courage de fermer, comme on dit, "la porte fort".

Se sont-ils organisés, ces excellents proprios? Ont-ils envoyé une puissante délégation à Québec? Ont-ils demandé de n'être plus les seuls à porter le fardeau comme Atlas autrefois supportait la Terre?

Songez que c'est Montréal qui fait vivre la province de Québec et que c'est la propriété foncière qui fait vivre Montréal.

La propriété foncière. . . La moitié de la propriété foncière, devrions-nous dire, car la propriété exempte de taxes, bien qu'elle ne figure dans les statistiques que pour le quart environ de l'évaluation totale, devrait figurer pour la moitié, son évaluation n'ayant pas été touchée depuis dix ans pendant que l'évaluation du reste était doublée.

Certes, on a aussi taxé les locataires payant un loyer annuel de plus de \$250; on a taxé les célibataires; on a taxé les compagnies d'utilité publique (avec des restrictions); on a taxé les marchands de poisson et les compagnies d'affichage; — mais toutes ces impositions nouvelles ne démontrent-elles pas qu'il n'était nullement nécessaire, pour équilibrer le budget de Montréal, de recourir à une augmentation de la taxe sur la propriété foncière, et seulement sur la propriété foncière actuellement imposable?

Même à l'heure qu'il est, les propriétaires de Montréal ont-ils réalisé que leur compte de taxes à payer au bout de l'année se trouvera grossi de 50 pour cent?

Le calcul est simple. Jusqu'ici, la taxe foncière était de 1 pour cent et la taxe scolaire des deux cinquièmes d'un pour cent — soit \$1.40 de taxes sur \$100 d'évaluation.

Maintenant, la taxe foncière se trouve portée à 1 et demi pour cent, et la taxe scolaire (le Conseil législatif ayant accordé l'augmentation que la Législature avait refusée) aux trois cinquièmes d'un pour cent — soit \$2.10 de taxes sur \$100 d'évaluation.

Et ce, pendant que de vastes champs de carottes, de choux et de betteraves, au centre de la Ville, demeurent improductifs pour le trésor.

Lors du boom de l'immeuble, on a vu une corporation accorder à un Américain une option d'un million, sur une partie seulement de son terrain, lequel est en entier exempt de taxes.

L'Américain ne put acheter, pour la bonne raison qu'il n'avait seulement pas en poche la somme suffisante pour solder sa note au Windsor.

Mais croyez-vous que la Ville imposa la taxe sur cette partie de propriété dont la corporation en question n'avait évidemment pas un besoin urgent pour fins éducationnelles ou religieuses, puisqu'elle était disposée à la vendre?

Allez-y voir! Dans dix ans, cette partie de terrain, après avoir placidement bénéficié, sans risques à courir, de l'augmentation de la propriété foncière, sera vendue un million et demi.

Dans l'intervalle, MM. les propriétaires, une bonne partie d'entre vous auront vu leurs maisons balancées par le shérif, soit pour hypothèques criantes, soit pour taxes arriérées.

Mais il n'y a pas que le petit propriétaire qui soit cocu. . .

La Banque de Montréal est cocue.  
La compagnie du Pacifique est cocue.  
La compagnie du Grand-Tronc est cocue.  
La Banque Royale est cocue.  
La Montreal Light Heat & Power est cocue.

Car elles détiennent dans la métropole d'immenses propriétés sur lesquelles elles paieront des taxes fabuleuses pour n'être pas intervenues en temps opportun, alors que Médéric Martin, Napoléon Hébert & Cie faisaient danser un tango échevelé aux millions de la Ville et que les commissions scolaires de Saint-Grégoire le Thaumaturge, de la Côte Visitation et de Saint-Stanislas de Kostka se livraient à une polka endiablée.

Deux ou trois douzaines de délégations de propriétaires se sont bien rendues à Québec dans le but de présenter diverses suggestions relatives à la meilleure forme de gouvernement municipal dont il fallait doter Montréal pour y amener l'Age d'Or.

Personne ne parla, néanmoins, des sources de revenus auxquelles on devrait puiser afin d'équilibrer un budget jeté cul par-dessus tête par les frasques de Médéric Martin et consorts.

Et tout d'un coup, patatras! Voici que ces bons bourgeois de propriétaires se réveillent un de ces quatre matins avec une paire de cornes à faire peur au Bouibouche de Courteline.

La Législature, ce nous semble, aurait dû attendre la création du ministère des affaires municipales avant de saler les propriétaires de semblable façon. Qui sait si la tête dirigeante de ce ministère n'aurait pas trouvé moyen de trouver des taxes spéciales pouvant atteindre tous et chacun. Une grande ville des Etats-Unis est bien en voie d'imposer à son bénéfice une taxe spéciale sur chaque billet de tramway.

Qui soutiendra que la plus humble ménagère n'est pas en mesure de verser de la sorte une contribution qui se chifferrait à quelque chose comme \$3.00 par année?

Le propriétaire essaierait-il de se rattraper sur les locataires en augmentant les loyers qu'il ne le pourrait qu'en partie, les locataires ayant toujours la faculté de lâcher Montréal là, avec sa dette de \$120,000,000, tandis que le propriétaire est rivé à la métropole comme un forçat à son boulet.

Bref, remercions ces bons députés de la campagne: M. Donat Caron, de Matane; M. J.-E. Phaneuf, de Bagot; M. Bruno Bordeleau, de Champlain; M. G.-S. Grégoire, de Frontenac; M. Avila Farand, de Soulanges; et M. L.-E.-A. Parrot, de Témiscouata, et combien d'autres!

Autant de braves gens qui n'ont jamais mis les pieds à Montréal, ou s'ils les ont posés sur l'asphalte de nos trottoirs, qui ne possèdent pas un développement intellectuel suffisant pour se livrer à de grandes réflexions; néanmoins, ce sont eux et leurs pareils qui disposent de vos propriétés, Montréalais, et qui sont en mesure de vous ruiner si c'est leur bon plaisir. En somme, le rat des champs qui mange le rat des villes.

A-t-on vu position plus outrageante? Nous avons le regret de constater que les représentants de la Ville de Montréal à la Législature ne se sont pas levés "comme un seul homme" en protestant avec indignation contre une pareille iniquité.

Aussi bien, MM. Clément Robillard, Georges Mayrand, Séverin Letourneau, Napoléon Turcot et Napoléon Séguin n'ont-ils aucune chance d'être jamais élus à la mairie de Montréal, car le peuple leur gardera rancune de leur abandon.

OBSERVATOR.

### LES DETRONEMENTS



Si Médéric avait lu l'Histoire (mais il nous a confié qu'il garde son cerveau vierge de toute étude) il aurait vu comment débarquent les czars et débarqueront bientôt les kaisers.

### Grenades

Enfin, Médéric est détroné!

Que Médéric n'en veuille pas à sir Lomer.

Car, ce n'est pas sir Lomer qui l'a détroné.

C'est Médéric lui-même qui s'est tiré un dégomme dans la tête.

Ce sont les propriétaires qui, en grand nombre, ont écrit au gouverneur, avant de se faire mettre la corde au cou par cet empilleur.

Ce sont aussi les locataires, de qui on est à la veille de taxer les pianos, les fenêtres, les tapis d'escalier, les lampes à pétrole, la chaudière et jusqu'à la cage du chien, dans la cour. — ce sont les locataires qui ont écrit à sir Lomer.

Avec Médéric plus longtemps au pouvoir, c'était l'augmentation de la taxe de l'eau.

Et pendant ce temps M. Chevalier, de l'Assistance Municipale, aurait acheté des oeufs pour les "tramps" à 75 cents la douzaine, la viande à 38 ou 40 cents la livre, et le reste à l'avenant.

Le tout sera éclairci lorsqu'une enquête sera instituée, mais non démandée par M. Henri Bourassa.

Car, qu'est-ce que ça fiche à M. Henri Bourassa, l'Assistance Municipale de Montréal?

C'est un grand seigneur, après tout.

M. Bourassa, au lieu de perdre son temps à faire des grands discours, serait mieux d'employer son journal à certaines oeuvres humanitaires.

C'est le moins qu'il devrait faire.

M. Bourassa peut se vanter de beaucoup de choses, à part de faire gros pour l'Assistance Municipale ou toute autre assistance.

Son nom n'apparaît guère comme gouverneur à vie de l'un quelconque de nos hôpitaux.

Pas de farces, M. Bourassa!

Vous avez roulé sir Wilfrid Laurier, Rodolphe Lemieux, et consorts tout dernièrement.

Soyez donc assez fin aujourd'hui de saisir la balle au bond.

Sinon, vous serez mangé tout rond.

Et proprement.

Et vous finirez comme Médéric.

Médéric le fin-fin, l'émule de Max Lebandy, qui voulait implanter un empire dans le Sahara.

Gouin au moins vous en a joué un . . .

Et un tour savant.

Il n'a pas craint de revenir sur ses pas, en 1908-09.

Quand il a vu avec quelle rapidité vous faisiez machine arrière dans l'espérance de l'emporter sur lui après de l'élément réactionnaire.

Et il a bien fait. . .

A tout événement, après la démolition de Médéric à Ottawa, il est démolé à Québec.

Ce fleau (car c'était un fleau), va sûrement disparaître de la scène montréalaise.

D'ailleurs, il faut une fois pour toutes débarrasser l'arène politique et municipale des faiseurs et d'autres qui ont conduit Montréal aux portes de la banqueroute.

Dehors, les Larivière!

Dehors les Brodeur!

Dehors, les Dubeau!

Dehors, les O'Connell, ce plombier qui n'a pas empêché le coulage chez Concordia.

Dehors, les Hushion!

Et puis, pas trop de greffiers!

Pas trop d'avocats, à la Ville!

Pas trop de médecins!

Pas trop de Gustave Lemieux!

Pas trop de Primeau!

C'est le temps des réformes.

Soyons sérieux, et ne votons aux prochaines élections que pour des hommes sérieux.

Sinon, nous sommes foutus.

C'est la ruine.

C'est la hideuse banqueroute.

RIR!



ETES-VOUS SUJETS A LA TOUX? VOS POUMONS SONT-ILS FAIBLES? SI OUI VITE RECOUREZ au SIROP du

### Dr J. O. LAMBERT

Le grand spécifique pour les bébés, enfants, adultes et vieillards, contre les maladies de poitrine, ayant la vente la plus considérable sur le marché, sans exception. Garanti pur et ne pas contenir aucun poison, tels que opium, morphine, codéine, cocaïne, etc., etc.

### Dr J. O. LAMBERT Limitée

MONTREAL ET NEW YORK Les plus grands fabricants de Sirop contre Toux, Rhume, etc. (anti-consomptif) de l'empire britannique. Voir notre défi de \$1,000.00.

# Le Chevalier de l'Assistance

Pendant que les six petits Poirier grelotaient de froid et mouraient de faim dans une cave, notre fameux surintendant bourrait jusqu'au cou d'oeufs et de biftecks les 7a-nu-pieds du refuge Meurling

## Et les comptes de M. Dubeau ?

La presse montréalaise a étalé sous les yeux du public, ces jours derniers, un cas de misère navrant.

Abandonnés par leurs parents (les époux Poirier) dans une cave six malheureux petits — Roméo, 13 ans; Domina, 11 ans; Gracia, 10 ans; Léona, 7 ans; Georges, 6 ans; Joseph, 3 ans; — ont été trouvés grelottant de froid et mourant de faim.

Et cela durait depuis des semaines!

Or, que faisait pendant ce temps-là le Chevalier qui préside aux destinées de l'Assistance Municipale?

Albert avait transformé le Refuge Meurling en Ritz-Carlton.

Le maire Martin, qui n'a pourtant pas froid aux yeux et qui en scandales municipaux est difficile à stupéfier, le maire Martin a été tout estomaqué d'apprendre que les va-nu-pieds, les fainéants, les parasites du Refuge Meurling se gobegeaient, grâce à la munificence dudit Chevalier, munificence entretenue par l'argent du contribuable, avec des victuailles payées:

Les oeufs, 75 cents la douzaine.

La viande, de 30 à 40 cents la livre.

Les patates, de \$4.00 à \$4.50 la poche.

Le sirop d'érable, de \$1.25 à \$1.50 le gallon.

Les marinades, 20 cents la livre.

Et le reste à l'avenant.

Pendant que les petits Poirier se mouraient de faim et d'inanition, M. Chevalier n'avait de tendresse que pour les gueux que l'on ramasse ivres au coin des rues, que pour les chevaliers des plus basses industries.

Le pourquoi de cette mansuétude, c'est ce qu'établirait l'enquête judiciaire que L'Autorité réclame depuis quinze jours, et, si l'administration actuelle n'agit pas, qu'elle ne cessera de réclamer de la prochaine administration.

Une fois que M. Chevalier se sera expliqué sur le prix des oeufs, des biftecks, des marinades et du sirop d'érable dont il empiffrait les réfugiés de Meurling, il pourra aussi nous dire:

Où se trouve le rapport annuel fourni par M. Eudore Dubeau, le bonze, de l'Ecole Dentaire, pour obtenir sa subvention de la Ville?

Ca relève encore de M. Chevalier, ça!

Or, chacun sait que M. Eudore Dubeau, et M. Albert Chevalier, c'est deux bras dans la même manche.

Et pour cause!

Donc, qu'on se le tienne pour dit.

L'Autorité ne cessera de clamer:

Enquêteons M. Chevalier!

## Shrapnels

It seems to us that the most pressing need in the average newspaper office is a porter who really ports.

The former executives are now demanding that government control of the railroads be limited to the duration of the war. We should think so. They know quite well that the railroads in the past have proved to be avenues to some very rich pickings for themselves.

Because United States are rushing foodstuffs to our allies it has occurred to the beer-soaked editor of a Berlin newspaper that "America has decided not to appear on the European battlefield for an indefinite time." But as a matter of fact America is appearing there in large numbers every week.

"Don't smoke," urges a reformer. But if men followed his advice they wouldn't be contributing anything to the revenue of the government.

King Solomon in his proverbs says: "He that dealeth with a slack hand shall become poor." Old Sol is right. It requires a fine hand, or something of the kind for a man to provide himself with three kings and a pair of aces.

Berlin announces that Prince Adalbert, the Kaiser's son in the navy, has written a book. Oh, well, when you come to think of it German naval officers have nothing to do but kill time that way.

The old adage says: "A friend in need is a friend indeed." True, but quite often a friend in need touches you for ten dollars.

The present state of dramatic art in this country convinces us that with a few rare exceptions many actors would make excellent blacksmiths.

For a time Lord Landsdowne's letter caused quite a rumpus but now the people of England have settled down in the belief that the old gentleman is suffering from a case of saphead.

It is reported that two-headed snakes have made their appearance in Ontario. They were probably discovered soon after prohibition caused the introduction of bootleg whiskey.

Berlin announces that General von Hindenburg is now a belted prince. Yes, a Britisher named Byng is the man who did the belting.

Lloyd-George says the Allies have blundered repeatedly. This is true, but let us hope now that they will stop repeating.

Often we see typographical errors that cause us to wonder whether the compositor was inspired or incriminated.

The Bolsheviks say they are going to put the King of Rumania in prison. But they will first have to catch him and the old chap has already proved that he is a record-breaking sprinter.

It is announced that saloons may keep open on heathless days if they will run without heat. This means that they will keep open, because people don't go to get heat.

At a luncheon in New York it was stated by C. S. Thompson, of the American Defense Society, that the society had been informed of the execution by the United States of fourteen spies since the beginning of the war with Germany. But both General Crowder and the Navy Department deny that any spies have been executed and we are willing to take their word for it. There are hundreds of spies in custody today, but instead of shooting them the policy of the American government seems to be to give them places in comfortable internment camps, feed them on the fat of the land and allow them to have a good time playing pinocle and tennis.

A Seattle policeman has been discharged by the chief of police because she was guilty of "conduct unbecoming an officer in shaking dice at a public cigar stand." Oh, the poor dears, how quick they are to fall into the ways of the regular cops.

The food question has become so engrossing that somebody rises to urge the eating of garlic because it prevents rheumatism and makes you healthy. Oh, my, yes. It also repels bill collectors and persons who want to tell you a long story.

Commenting on the fact that an actress is studying to be a plumber the New York Evening Telegram says it is a fine playing business because plumbers are scarce now, so many of them having become actors.

Secretary Lansing seems to have a bag full of documentary bombs and every time he throws one of them a German plot is blown up.

While the North is in the grip of winter the gripe is in us and holding as tight as a cocklebur in a clot of tail.

Mederic Martin says his observations have convinced him that raising hell is the chief industry of long-haired men and short-haired women.

Considering the fact that there are thirteen letters in Woodrow Wilson's name the American people should share his belief that 13 is the lucky number of the United States, for, he says, the Union originally consisted of 13 states, the Declaration of Independence was signed by 13 men, and there were 13 stars in the original flag under which the colonists won their independence.

It is reported that the people of Boston are going to bed at 10 o'clock in the evening. But it is well to bear in mind that Boston is such a dull town everybody sleeps.

A good deal of the love for war which the German crown prince said he had before his papa started this one has been knocked out of him by General Pettain on the Verdun front.

It is not violation on confidence to say that a warm wave would be welcomed by this old town with a good deal of pleasure.

We have often thought of how much worry, trouble and distress would have been spared the world if Eve hadn't robbed the apple stand in the Garden of Eden.

## Les phases successives de la bataille moderne

J'ai essayé, au moment des dernières offensives de Flandre, d'Artois et de Verdun, auxquelles j'ai eu la fortune d'assister, de rendre sensibles, en les décomposant les phases successives de la bataille moderne.

C'est d'abord la période préparatoire, celle de la pioche, de la pelle et de la brouette. On élargit la canalisation par où passera la pression accrue de l'armée d'attaque, routes nouvelles, voies ferrées assurées, le grand débit continu d'hommes, de matériel et de munitions. C'est son aviation de reconnaissance qui en informe l'ennemi, si les "chasseurs" la laissent venir au-dessus du sol qu'on transforme.

La parole passe ensuite à l'avion seul. Il relève le plan des lignes ennemies; il situe les tranchées, les abris blindés, les gardes de concentration, les positions des batteries lourdes cachées qu'il faut découvrir avant de songer à les détruire, à les faire taire, ou reculer. En même temps, il livre sans cesse bataille, et pour conserver dans l'air ce poste d'observation au-dessus de l'adversaire, et pour interdire à celui-ci de le prendre au-dessus de nous. C'est le second acte.

Le canon lourd entre enfin dans l'action. Troisième acte. Mais l'avion reste son guide. C'est lui qui, par T.S.F., règle le tir des pièces à quinze kilomètres de là, qui signale la destruction progressive et la justesse des coups sur les buts qu'il est seul à apercevoir. L'aviation de bombardement peut même prolonger encore la portée du tir en déversant sur les gares, les dépôts de munitions de l'arrière-front ennemi, des tonnes de projectiles. Les mêmes combats qu'au second acte se poursuivent dans l'air, et pour les mêmes motifs.

D'un bout à l'autre de ces trois premiers actes de la bataille, actes presque purement scientifiques et industriels, c'est, on le voit, dans l'air que se dispute la victoire. Qui demeure maître de l'air, demeure maître de la décision.

Nous arrivons au quatrième acte, celui que joue l'infanterie. Mais l'attaque d'infanterie ne peut aboutir qu'à un inutile et sanglant massacre, si l'artillerie n'a pas, d'abord, remporté une victoire complète, que seule la supériorité aérienne, préalablement conquise, et suffisamment maintenue, peut lui assurer.

On en vient donc à cette conclusion inévitable que c'est d'abord

dans l'air, et dans l'air seul que se décide la question préjudicielle de savoir, non si l'infanterie remportera la victoire finale, mais si elle pourra tenter de l'obtenir.

Dès lors, il apparaît qu'il est un premier acte de guerre dont la réalisation s'impose, immédiate, au lendemain de la défection de la Russie. Cette défection risque, en effet, de rendre disponible, avant l'arrivée de la grande armée américaine, une armée de choc austro-allemande, dont l'offensive pourrait soudain se déclencher, au choix de Hindenburg, en un point quelconque du front occidental, anglo-franco-italien, et y prendre de vitesse les troupes qui le défendent. Comment y parer à temps? Simplement par la constitution immédiate d'une armée de choc aérienne interalliée, qui, en moins de cinq jours, pourrait se déplacer et se trouver au point voulu pour répondre à cette attaque brusquée. Quelle que soit la valeur de l'aviation allemande, elle ne peut battre les trois avions alliés mettant leurs ressources de choc en commun. Elle peut battre, en revanche, ou l'une ou l'autre, en concentrant rapidement, par avance, son effort sur l'une d'elles. Dix jours de maîtrise aérienne ainsi obtenue et les troupes nouvelles d'artillerie et d'infanterie, revenant du front oriental s'ajoutent à celles de l'ouest, peuvent déjà produire leur effet.

Or, ces dix jours de maîtrise de l'air, il ne tient qu'aux Alliés de ne jamais les laisser prendre, en groupant en armée volante de choc un noyau de forces aériennes communes, qu'ils peuvent rendre disponibles en cas de péril.

Mais pour qu'une telle armée aérienne de choc ait sa puissance réelle, il faut qu'en même temps que les avions et les aviateurs se déplacent, soit par les airs, s'il fait beau, soit par trains spéciaux organisés d'avance, si c'est nécessaire, les réserves de matériel, de moteurs, de pièces de rechange, d'armement, se déplacent en même temps, aussi rapidement, par convois prêts à filer de Dunkerque à la Brenta. S'il faut, en effet, un mois pour transporter ainsi 500,000 hommes de renfort avec leur artillerie, il faut cinq jours, pour transporter l'aviation capable de remporter la victoire aérienne, qui interdit à l'ennemi, lui, amené à temps les hommes et l'artillerie nécessaire à une attaque, de pouvoir même la tenter.

La constitution immédiate d'une armée aérienne de choc interalliée, extrêmement puissante, extrêmement mobile, pourvue à l'avance de matériel, de trains, de hangars spéciaux, apparaît donc comme la nécessité impérieuse de l'heure. Il n'y a qu'à fouiller dans les trois armées alliées, on l'y trouvera, presque prête, déjà disponible.

Créons-la donc. Pas demain. Aujourd'hui même.

GEORGES PRADE

## La liberté individuelle

Son heure à sonnè dans les hôtels

La bienfaisante loi qui vient d'être adoptée, à l'unanimité, par la Chambre Législative de la Province de Québec, donnant vingt-quatre heures de congé à chaque employé d'hôtel, une fois par semaine, a causé beaucoup de satisfaction, surtout aux familles qu'elle doit soulager, lesquelles jusqu'ici souffraient de l'absence perpétuelle de tous ceux qui étaient ainsi employés pendant trois cent soixante-cinq jours de l'année. L'honorable M. Taschevrou, ministre des travaux publics, fut le préconisateur de la dite loi en Chambre. Elle est raisonnable et d'un grand bienfait envers ceux qui jusqu'ici faisaient la corvée perpétuelle, sans un seul jour de soulagement par semaine.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Réductions et changements dans le service des trains.

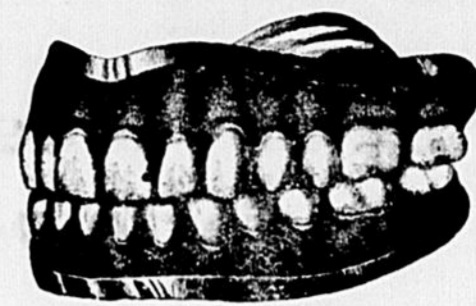
Les chemins de fer du gouvernement canadien annoncent qu'à partir du dimanche, 27 janvier prochain, il y a eu des réductions et des changements dans le service de leurs trains.

Les trains express locaux Nos 45 et 46, entre Québec et Montréal, via le pont de Québec, sont retranchés, ainsi que les trains express locaux Nos 31 et 32 entre Rimouski et Lévis.

En vigueur avec le changement, l'Express Maritime, à destination de l'est pour Halifax, et qui laisse maintenant à 9.25 a.m. part d'ici à 8.20 a.m. et Lévis à 2.40 p.m. Rivière du Loup à 7.00 p.m. et Montréal à 10.10 p.m. Ce train gardera son horaire actuel entre Montréal et Halifax.

L'Express Maritime, à destination de l'ouest et qui arrive maintenant à Montréal à 7.40 p.m., arrive, à partir de la mise en vigueur des présents changements et réductions, à 8.20 p.m., laissant Montréal à 6.45 a.m., Rivière du Loup à 10.00 a.m. et Lévis à 2.15 p.m.

L'Océan Limited continuera de circuler sur son horaire actuel; laissant Montréal à 6.40 p.m., tous les jours excepté le samedi, et arrivant ici à 9.45 a.m., tous les jours excepté le lundi.



## Extraction des dents

sans dollars

chez

EUDORE DUBEAU,

308 Sherbrooke Est

J. H. FORTIN,

646 Saint-Denis

J. S. IBBOTSON,

10 Victoria Square

et le petit

LOUIS FRANCHÈRE,

1058 Saint-Denis

Si vous voulez vous les faire casser,

Si vous voulez être malmenés, pillés,

volés et même être assassinés,

allez aux

Franco American Dental

Laboratories

### Passé-Temps

SAMEDI et DIMANCHE, ANN MURDOCK dans L'Imposteur.  
 Damaged Goods, comédie à se tordre

LUNDI, MARDI ET MERCREDI, production Paramount — Les Lettres d'Amour. — Dorothy Dalton dans le premier rôle. Aussi Canada Industriel.

### GAYETY

Semaine du 11 février 1918

### Roseland Girls

Prix populaires à la maison populaire

Sir Lomer avait manifesté le plus violent dégoût, du reste, en 1914, à l'égard de ce grotesque personnage qu'est Médéric.

### PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches à 3 et 8 hrs p.m.

### Attractions et la bande du Parc

Admission 10 cts.

### Canadien-Français

Semaine du 11 février 1918

### L'homme qui assassina

Par Pierre BRONDET en 4 actes

## Comment fonctionnait en France l'espionnage d'avant-guerre

Au début de la guerre, nos troupes de cavalerie partant à la découverte de l'ennemi, dans les forêts d'Ardenne, cherchaient en vain, sur les routes tracées, le passage des longues et classiques files d'hommes, de chevaux, de canons et revinrent en déclarant que la forêt était libre. Mais dès que notre infanterie confiante s'y fut engagée, de toutes parts, autour d'elle, pétillèrent fusils et mitrailleuses, tirant d'invisibles tranchées dissimulées dans le plus épais des taillis, sous le feuillage où le Boche s'était tapé, silencieux, immobile...

Il en fut de même des espions allemands, d'avant-guerre, et de guerre. On ne les trouva point tout d'abord, parce qu'on les chercha, suivant la méthode ancienne d'espionnage, en marge de la société. Or, ils étaient, dans la société même, tapis, eux aussi, dans d'invisibles tranchées à l'abri des lois, dissimulés, comme les autres derrières le feuillage, par de très apparentes, insoupçonnables et officielles occupations politiques, industrielles, commerciales...

Quelques exemples rendront plus sensible qu'une démonstration générale théorique cette méthode que nous pourrions appeler d'espionnage *legal*, couverte par les lois, à la faveur d'occupations et de métiers, acceptés, reconnus et dont l'exercice constituait cependant le travail d'espionnage ou de propagande défastidieuse nécessaire à l'ennemi.

Un inventeur français trouvait un dispositif quelconque intéressant et perfectionnant une industrie de guerre, moteur, explosif, armes. Que devait-il obligatoirement faire pour ne pas être dépossédé, même en France, de sa découverte? Il devait prendre le brevet allemand, au *Patentamt* de Berlin. Le brevet français est S.G. D.G., sans garantie de non antériorité. Le brevet allemand donnait seule cette garantie après une recherche d'antériorité, qui permettait naturellement aux Allemands d'étudier à loisir toute la valeur comparative de cette nouvelle création de la pensée française. Aussi, dès qu'il intervenait une loi allemande, tout brevet allemand, non exploité en Allemagne, à la suite d'une demande d'un industriel allemand pouvait tomber, par décision gouvernementale, dans le domaine public comme utile au pays.

C'est ainsi qu'une grande usine de moteurs d'aviation française dut en 1914 choisir entre ces deux alternatives: ou donner une licence allemande au fabricant, légalement, ses modèles, ses plans, pour que ses brevets pussent avoir une valeur en France, avaient dû être déposés au *Patentamt* de Berlin.

C'est par cette méthode que fut créé en Allemagne le moteur d'aviation Oberursel, que nous retrouvâmes en 1915 sur les fameux Fokker, dont la cellule elle-même était d'ailleurs une contrefaçon de licences françaises, obtenue toujours par le même procédé.

Croyez-vous réellement qu'avec une telle organisation légale l'Allemagne eût grand besoin d'espions dans les usines d'aviation françaises? GEORGES PRADE

### Sur la route des sous-marins

Marseille, 8 décembre.

Sur le bateau qui bourlinguait de Salonique à Marseille, par les pires chemins de la Méditerranée, cette pensée se liait derrière tous les regards: "A quand le sous-marin?"

A force d'en voir et d'en savoir, les plus fatalistes, les plus hardis, ceux dont c'est le rude métier de battre, ainsi sans arrêt ces routes d'abîme ne peuvent empêcher de songer au permanent péril embusqué sous les vagues.

Que deviendront-nous si, en cette minute...? car on torpille aussi par gros temps.

"Ah! me dit un matelot, dans ce cas-là, croiser les bras, fermer les yeux et faire sa prière du soir."

On ne parle que de cela pendant les heures interminables de ce voyage interminable. Et comment parler d'autre chose? Moi qui ne suis pas un marin, j'écoute simplement ceux dont c'est le métier de savoir...

"Ne soyons pas injustes, me dit un officier. On fait et on fait beaucoup. Nos statistiques, qui ne sont pas truquées, en donnent de bonnes preuves."

"Mais la guerre sous-marine nous cause un préjudice trop grave pour que nous nous contentions de l'avantage déjà pris sur l'ennemi. Il y a encore beaucoup à faire. Eh bien! interrogez tous les commandants de la marine marchande chargés de mener par les mers nos transports, nos cargos et nos navires-torpilleurs, c'est-à-dire les unités les plus visées, tous vous direz qu'on a une tendance fâcheuse à ne pas assez prendre l'avis de ces hommes rompus à la pratique."

"Pour ne vous dire que des choses où n'entre rien de secret, nous avions vu varier davantage les routes et qu'on ne fit point passer du même port tous les navires de la Méditerranée."

"Au large, nous ne sommes pas maîtres de notre route. Trop souvent on attelle en convoi des bâtiments légal et d'autres qui, péniblement, peuvent en égrèner 6. Ainsi les premiers perdent, sans profit pour les seconds, les avantages de leur vitesse."

"Je ne parle pas des journées gaspillées dans les ports, qui aboutissent, en fait, à diminuer notre tonnage. Récemment un cargo, pour charger 300 tonnes d'huile, ce qui demanderait 26 heures, relâche une semaine dans un coin de la côte tunisienne, parce que la douane, non prévenue, refuse de laisser embarquer cette marchandise destinée au gouvernement. Le même bateau reste 3 jours ailleurs pour prendre 10 tonnes de liège. Chacune de ces journées inutiles coûte 10,000 francs et brûle 7 ou 8 tonnes de charbon pendant que nos usines et nos villes en manquent."

"Ne dites pas qu'il ne s'agit plus ici de la guerre sous-marine. En fait, sans faire à un navire un voyage dans le temps on il en pourrait faire deux, on diminue tout simplement de moitié notre tonnage total, déjà trop éprouvé."

"Autre chose. Au large, nous sommes contraints de suivre la route que nous nous sommes convoyés. Or, cette route décrite des crochets qui sont loin de constituer une défense suffisante. La route idéale serait une route sinueuse, très facile à pratiquer, qui, en ne gardant jamais un angle fixe, tenant le gouvernail en constante évolution, interdirait au sous-marin, même prévenu, tout repérage utile, permettrait d'éviter aisément la torpille et nous procurerait, en outre, le gros bénéfice de raccourcir appréciablement le trajet. Mais ce procédé si simple paraît sans doute trop nouveau."

"Les sous-marins! Ah! là, là, explique avec un calme parfait un grand diable de second maître, déambulant sur le spardeck, les sous-marins, ce me connaît."

"Sept ans, vous entendez: sept ans! j'ai travaillé dans ces sacrés fonds de machines pendant quatre ans comme homme, et puis comme gradé d'équipage. Si je suis chez moi au milieu de tous ces appareils d'automobile, vous pensez, j'ai un nail de plongée et compagnie, je sais ça par cœur comme les yeux de ma petite femme."

"Ensuite, pendant trois ans, j'ai convoyé les bateaux en plongée. J'ai placé les buts, ramassé les torpilles, je suis toutes les évolutions de l'amphibie. Vous pouvez voir si je suis par fin prêt là-dessus."

"Mais ce qui vous épatera, peut-être, c'est que nous sommes une centaine comme ça d'anciens gradés spécialistes. Là-dessus, il y a un nombre sert à bord de nos sous-marins qui, dans cette guerre, ne peuvent pas servir à grand-chose."

"Presque tous les autres spécialistes sont en escadre, au fond des rades, à commander des convois de charbon."

"Vous croyez qu'on ne ferait pas mieux, au lieu de ça, de nous réunir, de nous faire, pendant quinze jours, une petite instruction sur les derniers types allemands, vitesse, tonnage et compagnie et de nous cotter dans ces petites vedettes que les commandants? Je veux qu'on m'arrache mes galons, mes bonnes notes et compagnie si, après quelques semaines d'essai, chaque sous-marin vu par moi n'est pas fichu. Il n'y a que les vieux chasseurs pour savoir de quoi il s'agit. Eh bien, ces sept ans de sous-marins, est-ce que ce n'est pas censément un apprentissage que j'ai fait? Ah! si je voyais notre ministre, je lui expliquerais bien et il comprendrait pour sûr. Seulement, c'est difficile de le voir."

"Le ministre le saura peut-être tout de même..."

EDOUARD HELSEY.

Le "Journal"

### Concert Fischer-Morin le 21 février

Mlle Sarah Fischer, la lauréate de la Bourse Strathcona qui donnera un récital de chant au Ritz-Carlton le 21 de ce mois avec le concours du pianiste Léo-Pol Morin, est une artiste dont on admire les qualités artistiques. Sa voix est très pure et est d'une souplesse remarquable dans les notes élevées qu'elle atteint facilement. Sa personnalité intéressante, la grâce de son maintien lui ont valu de nombreux admirateurs qui s'empressent d'aller l'entendre dans un programme de musique moderne que nous donnera, tel qu'annoncé déjà, Léo-Pol Morin, pour cette soirée de Roussel, dont on dit tant de bien ainsi que 2 groupes de pièces classiques et modernes. La Croix-Rouge canadienne bénéficiera d'une partie des recettes de ce concert dont les billets seront en vente dès samedi prochain chez Archambault et Lindsay.

### NETCHIVO!

Pétrograd reste frivole!

Pétrograd. — Malgré l'atmosphère d'inquiétude et de danger qui règne à Pétrograd, les rues continuent à être aussi animées qu'aux jours les plus calmes. Les trottoirs sont encombrés de promeneurs que la frivole inquiétude n'a pas, les théâtres, les cinémas sont bondés et si certains établissements de plaisir ont fermé leurs portes, ce n'est pas à cause de la rareté des spectateurs, c'est parce qu'ils manquent de charbon. Les clubs, les cercles clandestins n'ont jamais été plus fréquentés. Pétrograd est resté aussi frivole que par le passé et son insouciance, devant les événements qui bouleversent la Russie, n'est pas un des moindres sujets d'étonnement pour les étrangers.

De riches propriétaires terriens ont vu leurs ressources leur échapper, des industriels se trouvent ruinés. La gêne est entrée dans beaucoup de maisons habitées au Pétrograd. "Nicht mehr, qu'imporé!", le Slave ne se frappe pas. Il attend que l'orage passe.

Cependant l'existence à Pétrograd, où la lie de la population peut agir à sa guise, est plutôt tragique. La lutte pour la vie est un problème d'argent et on ne peut pas se désintéresser de ce problème. Les gens qui ne pas manquer des choses les plus essentielles. Jugez-en.

Chaque habitant reçoit au début du mois une carte d'alimentation modifiée à plusieurs reprises et qui actuellement fixe ainsi la quantité de produits que l'on est autorisé à se procurer: pain, 205 grammes par deux jours; viande, 205 grammes par semaine; sucre 820 grammes par mois; beurre, 100 grammes par semaine; œufs, quatre par mois.

Ce sont là de minimes rations, mais que personne n'a moins d'arriver à se faire délivrer intégralement. Après avoir fait queue durant des heures à la porte des boulangeries, les hommes et les ménagères reçoivent généralement un morceau de pain noir, presque toujours imparfaitement cuit et souvent immanquable. Seulement, leur carte ne leur permet guère d'obtenir autre chose. Ce mois-ci le sucre n'a été distribué que dans quelques quartiers à raison de 405 grammes par habitant, et les hommes de 10 degrés au-dessous de zéro, rentre donc chez elle son panier à peu près vide. Je parle des ménagères auxquelles leurs ressources ne permettent pas de s'adresser aux accapareurs. Ces commerçants déclarent en effet, qu'ils "ont rien si l'on prétend acheter d'autres produits que ceux réservés aux enfants et aux malades, il faut une ordonnance du médecin et beaucoup de patience si on veut s'en procurer moyennant 1 fr. 80 la bouteille."

Un ménager, qui a passé toute sa journée à faire queue devant les magasins d'alimentation par une température de 10 degrés au-dessous de zéro, rentre donc chez elle son panier à peu près vide. Je parle des ménagères auxquelles leurs ressources ne permettent pas de s'adresser aux accapareurs. Ces commerçants déclarent en effet, qu'ils "ont rien si l'on prétend acheter d'autres produits que ceux réservés aux enfants et aux malades, il faut une ordonnance du médecin et beaucoup de patience si on veut s'en procurer moyennant 1 fr. 80 la bouteille."

### Théâtre

#### Passé-Temps

"L'Imposteur" le nouveau film de la Cité Mutual, que la Passe-Temps met à l'affiche aujourd'hui et demain est tiré de la pièce montée par Charles Frohman, le Napoléon du théâtre américain — et représentée à l'Empire de New-York. Dans la pièce comme dans le film, c'est la gracieuse et talentueuse artiste qu'est Ann Murray, qui remplit le premier rôle féminin, c'est une garantie que l'interprétation de ce beau rôle est impeccable. Elle est secondée par un acteur de renom David Powell, qui personnifie l'Imposteur. La mise en scène est superbe; certains tableaux ont été pris à l'hôtel Plaza, dans le fameux grand salon rose et dans les niches appartements (à \$20,000 par mois) de ce grand hôtel. Au programme figure aussi une comédie à se tordre, intitulée: "Damaged Goods". Lundi, mardi et mercredi, un délicieux film est à l'affiche: le titre "Lettres d'Amour" promet beaucoup. Le principal rôle est interprété par Dorothy Dalton qui s'est montrée comédienne de talent dans le "Prix Marquise".

Samedi, dimanche et lundi il y aura beaucoup de monde au Passé-Temps, en conséquence nous prions le public de se rendre à bonne heure autant que possible.

### Cartes professionnelles

Mayrand, G., notaire  
 90, ST-JACQUES. M. 1223

Bercovitch, Lafontaine et Cie  
 AVOCATS M. 5100  
 260, ST-JACQUES

Jacobs, Hall et Cie, avocats  
 83 CRAIG O. M. 4110

TURCOT, NAP., Plombier  
 Une spécialité — Couverture en gravats à des prix modérés.  
 1600 Bd. ST-LAURENT. T. 81-Louis 266

Bédard, Rodolphe  
 EXPERT-COMPTABLE  
 Membre de l'Institut des Comptables  
 137, RUE MCGILL—Téléphone M. 8781

Beauregard, H., Entr. Général  
 Edifice Power. T. 81, Main 4168

Erément, Arthur, notaire  
 29 St-Jacques. T. 81, Main 4306

Beaubien & Lamarche, avocats  
 107 rue ST-JACQUES. T. 81, Main 2226

Forget, Rodolphe, banquier  
 33 Notre-Dame Ouest. T. 81, Main 2151

Fontaine & Labelle, avocats  
 51 rue ST-JACQUES. T. 81, Main 977

### Une automobile de premier ordre

Les pneus à acheter

A tous ceux qui ont aimé dans leur cœur le désir de s'acheter un auto, nous recommandons la "Marmon 34", dont la Mutual Motor & Truck Company, nouvel édifice Birks, est à Montréal l'agent. C'est une voiture hors pair pour le prix, et vous êtes toujours sûrs de trouver aux bureaux de l'agence l'agent le plus aimable de la part de M. Morris, le gérant, et de ses subordonnés.

Maintenant, aux automobilistes désireux de s'acheter des pneus, que recommanderions-nous sinon les pneus K & S, qui pour le mileage sont, d'après tous les connaisseurs, les pneus les moins coûteux, en regard à leur qualité que l'on fabrique. Les bureaux de la K & S Tires Limited sont situés 17 avenue du Parc.

### Ayez donc de Belles et Bonnes Dents

Pour ceel venez consulter nos Dentistes Experts Américains et Canadiens

Nous fabriquons des dentiers garantis à \$5.00, \$8.00, \$10.00, \$12.00, \$15.00 jusqu'à \$100.00, pour lesquels l'on vous chargerait ailleurs \$12.00, \$15.00, \$20.00 et \$25.00, c'est-à-dire le double de notre prix.

Que vos dents soient le miroir de votre santé.

22 K. GOLD

Nous posons aussi les dents sans palais d'après les méthodes les plus modernes.

### L'INSTITUT DENTAIRE

du Franco-American Medical Institute

164, RUE SAINT-DENIS, (UN PEU PLUS BAS QUE LA RUE STE-CATHERINE)

### Compagnie des tramways de Montréal

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1918.

LACHINE—Du Bureau de Poste.

Service de: 19 min. de 8.45 a.m. à 8.50 a.m. 20 min. de 8.50 a.m. à 9.00 p.m. 10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m. 20 min. de 7.15 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE—Service de: 20 min. de 5.20 a.m. à 5.50 a.m. 10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 4.40 p.m. 10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m. 20 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m. Dernier extra à 12.50 a.m.

SAULT-AU-RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — DE SAINT-DENIS. — Service de: A SAINT-VINCENT-SERVICE DE: 15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. 15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 8.50 p.m. 20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. — Tramway pour Henderson seulement — 12.00 a.m. Tramway pour Saint-Vincent-DE-PAUL A SAINT-DENIS. — Service de: A SAINT-VINCENT-SERVICE DE: 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.00 p.m. 15 min. de 4.00 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m. 20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. — Tramway pour Henderson seulement — 12.00 a.m. A SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS: 1.30 a.m. CARTERVILLE. — De Snowdon Jct. Service de: 20 min. de 8.20 a.m. à 8.40 p.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 12.00 minuit. DE LA VIE, VICTORIA. — Service de: 20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m. 10 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m. MONTAIGNE. — De LA VIE du Parc et Mont-Royal.—Service de: 15 min. de 5.45 a.m. à 12.20 a.m. DE LA VIE, VICTORIA. — Service de: 20 min. de 5.50 a.m. à 12.20 a.m. DE LA VIE, VICTORIA. — Service de: 20 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m. 10 min. de 9.00 p.m. à 12.00 minuit. BOIT DE LA VIE. — De LaSalle et Notre-Dame.—Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 10 min. de 9.00 a.m. à 8.30 p.m. 20 min. de 8.30 p.m. à 11.00 minuit. TETRAVILLE. — De LaSalle et Notre-Dame.—Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 10 min. de 9.00 a.m. à 8.30 p.m. 20 min. de 8.30 p.m. à 11.00 minuit. POINTE-AUX-TREMÈRES, via Notre-Dame. — De Notre-Dame et Iles-aux-Érables.—Service de: 15 min. de 5.15 a.m. à 3.50 p.m. 10 min. de 3.50 p.m. à 12.30 a.m. Dernier tramway additionnel pour Iles-aux-Érables à 1.30 a.m.

### BON CONSEIL

Ne perdez pas votre temps ni votre santé en essayant tous les VIEUX REMÈDES. Recourez tout de suite au P...DUIT ANTISEPTIQUE et BALSAMIQUE dont le succès colossal et sans précédent s'appuie sur des MILLIERS ET DES MILLIERS DE GUÉRISONS. PRENEZ LES

### CRESOBENE CAPSULES

Vous préviendrez ou vous guérez infaillement: MAUX DE GORGE, RHUMES, ENROUEMENTS, GRIFFE, INFLUENZA, BRONCHITES, ASTHME, PNEUMONIE, ETC.

Essayez et vous conviendrez qu'il n'existe rien de comparable. En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, sur réception du prix.

DEPOT GÉNÉRAL: ARTHUR DECARY PHARMACIEN Casier postal 592 Montréal, Can.



# La prohibition est un mythe

Avec la "Gazette" nous proclamons qu'une telle loi ne peut demeurer dans nos statuts

L'Autorité ayant mené le combat, et un rude combat, avec tous les sacrifices que cela comporte, contre la prohibition, n'accepte certes pas avec gaieté de cœur la loi décrétant la prohibition totale dans la province de Québec à partir du 1er mai 1919.

Jusqu'à la dernière minute nous espérons que notre Législature, qui se targue d'être le dernier rempart du libéralisme, garderait dans ses statuts une loi permettant la vente des liqueurs dans les établissements licenciés, même au risque de voir cette loi rendue ineffective par un ukase du gouvernement fédéral.

Quand le cabinet d'Ottawa a lancé son fameux édit décrétant qu'à l'avenir les législatures, les municipalités et les fabricants devraient lui en demander la permission avant d'émettre tout emprunt, le cabinet de Québec n'a pas craint de se lever et de crier:

—Non serviam!

Comment les loups sont-ils devenus tout à coup agneaux, puisque nous voyons aujourd'hui le même gouvernement provincial qui se faisait un orgueil de se dresser devant le gouvernement fédéral, avoir si peur de M. Rowell et tutti quanti qu'il s'écrie:

—Adoptons vite la prohibition, avant qu'Ottawa ne nous l'impose.

Se baser ainsi sur le résultat du referendum pris dans la ville de Québec en octobre dernier pour en conclure que la province entière veut la prohibition est nous faire passer pour une bande d'idiots, car nul n'ignore que les paroissiens de Saint-Roch et de Saint-Sauveur furent conduits aux polls sous la menace qu'ils iraient en enfer s'ils votaient en faveur du principe de l'octroi des licences.

Nous nous demandons seulement si les mêmes gens qui les ont conduits avec tant de vigueur au combat contre les restaurants seront aussi anxieux de les accompagner aux tranchées contre les Allemands.

Dans ce massacre que vient de faire la Législature, nous espérons qu'au moins la bière et le vin seraient épargnés. Le vin est le breuvage national de la France et la bière le breuvage national de l'Allemagne; or, puisqu'on nous allègue sans cesse la guerre pour nous faire avaler la prohibition, est-il une nation qui se soit mieux battue que la France ou l'Allemagne?

Avec cela que c'est une façon très curieuse de prouver notre amour envers la France que de fermer la porte à ses vins.

Ce bon libéral qu'est M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne aux Communes, doit être aujourd'hui désagréablement surpris, lui qui se demandait, dans son journal si pondéré et en même temps si progressiste, L'Avvenir du Nord:

"Est-il bien vrai que la Législature de Québec, dernier bastion de nos droits les plus chers, forteresse suprême du bon sens et de la liberté personnelle, va embêter le pas aux exagérateurs de l'Ontario et proscrire elle aussi l'usage du réconfortant breuvage qui fait bénir la France sous tous les cieux? Nous hésitons à l'admettre."

C'est fait, M. Prévost, et par la Législature de Québec, "dernier bastion de nos droits les plus chers, forteresse suprême du bon sens et de la liberté personnelle."

Un Rowell quelconque, incarnation vivante du fanatisme, du puritanisme et de toutes les mauvaises choses en "isme", poussé par des "exagérateurs de l'Ontario", et profitant de l'absence de M. Doherty, parti en Californie, et de M. Ballantyne, retenu chez lui par une indisposition, s'est mis en tête d'imposer la prohibition comme "mesure de guerre", alors qu'aucun autre pays en guerre ne l'a, la prohibition, — et aussitôt notre "dernier bastion" croule tel un vulgaire château de cartes. Que pensez-vous de cela, mon cher M. Prévost?

Il s'est trouvé quatre francs libéraux, MM. J.-N. Francoeur, Pierre Bercovitch, Auguste Tessier et Athanase David, pour se rebiffer; mais comment voulez-vous qu'ils fissent triompher une idée, avec les quelques douzaines de docteurs Gringoire et de Donat Caron qui infestent la Législature?

Tout de même, nous sommes heureux d'enregistrer l'aveu contenu dans la "Gazette" de ce matin:

Que la prohibition de par le Canada a été imposée par une minorité bruyante à une majorité léthargique; que les dernières statistiques démontrent que la province de Québec, la seule où existent encore des établissements licenciés, est la plus sobre du Dominion; qu'il est à peu près impossible de mettre en force une loi de prohibition à moins que les individus eux-mêmes ne réclament sincèrement cette mesure; que de multiples exemples recueillis ailleurs permettent de prédire que le banissement des vins et des

bières en particulier favorisera singulièrement la consommation clandestine des liqueurs fortement alcoolisées, ce qui est désastreux; enfin que de telles lois ne sont jamais demeurées bien longtemps dans les statuts, comme on l'a vu dans le passé.

Cet espoir exprimé par la "Gazette" — que la prohibition aura un régime éphémère — non seulement est un espoir pour "L'Autorité", c'est une certitude. Plus bas, nous disons pourquoi.

J'ai été bien surpris de voir mon ami Walter Mitchell présenter ce bill réactionnaire. Comment exprimer mon effarement, à moi qui ai si bien connu, autrefois, notre trésorier provincial.

Je l'ai vu payant la traite au Windsor; je l'ai vu payant la traite au Ritz-Carlton; je l'ai vu payant la traite au Club de Réforme; enfin, je l'ai vu payant la traite — et avec quel entrain! — un peu partout.

De le voir aujourd'hui présenter cet ukase tout au plus digne d'un Nicolas Romanof, j'en suis renversé.

Ah! si son père, ce bon vivant, ce libéral de vieille roche qu'est le sénateur Mitchell, l'avait vu, à Québec, j'imaginais un peu la scène.

Il serait allé à notre argentier provincial, et lui frappant sur l'épaule, lui aurait dit, comme cela, d'une voix attristée, la bouche contre l'oreille, de façon à n'être pas entendu:

—Walter, Walter, comme tu me fais de la peine!

GASTON MAILLET.

## Pour que la prohibition n'existe jamais

Les détenteurs de licences n'ont qu'à serrer les rangs et à intimer: "La bataille continue"

### Le terrain reconquis

Quand la "Gazette" formule l'espoir que la prohibition n'aura qu'un régime éphémère, nous trouvons qu'elle ne va pas assez loin.

Qu'elle n'existera jamais dans la province de Québec, voilà ce qu'il faudrait dire.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la guerre prendra fin avant la fin de l'année. Sans cela, la famine emporterait la moitié de la population des pays belligérants. N'at-t-on pas vu la peste terminer brusquement la guerre de Cent Ans en emportant les deux tiers de la population de la France et de l'Angleterre?

Or, pensez-vous que nos gars, lorsqu'ils reviendront des tranchées, souffriront d'être menés par les ennues et les fesse-mathieux qui font actuellement au pays la pluie et le beau temps?

Donc, que tous les détenteurs de licences ne perdent pas confiance. Au contraire, qu'ils recourent à ce qui leur a toujours manqué: l'organisation.

L'Autorité a combattu pour le maintien de la traite, et la loi de la traite est enlisée dans les sables.

L'Autorité a combattu pour le maintien des comptoirs dans les restaurants, et les comptoirs vont demeurer.

L'Autorité a combattu pour que le nombre des licences ne soit pas diminué, et au lieu d'être réduites à 200 dans la ville de Montréal, les licences d'hôtels se chiffrent encore à 250.

Aujourd'hui, L'Autorité va encore plus loin: Elle s'engage à cesser sa publication dès la première semaine de mai 1919, si la prohibition est mise en vigueur dans la province de Québec à cette date.

Ce qui est écrit est écrit, et tous les détenteurs de licence peuvent découper cet article et le conserver précieusement.

Nous avons cinq années d'existence et une nombreuse clientèle. C'est un capital qui en vaut bien d'autres!

Donc, messieurs les hôteliers, messieurs les restaurateurs, messieurs les épiciers, tenez ferme et dites-vous simplement, comme papa Joffre après Charleroi:

—La bataille continue.

Et vous savez que pas longtemps après ce fut la Marne.

L'AUTORITE.

## Le maire de Montréal fait pour... recevoir

(Spéciale à "L'Autorité")

Québec, 8.—Ca valait la peine de prendre un billet de loge pour voir la binette du maire et des échevins de Montréal pendant que sir Lomer Gouin leur expliquait avec une politesse ironique que selon leur désir il consentait à couper le cou au Bureau de Contrôle, mais que d'autre part il retranchait leurs pouvoirs à eux pour les transmettre au bureau de cinq administrateurs nommés par la Législature.

Vous comprenez que dans les couloirs de la Législature de même que dans la retoude du Frontenac, les conversations ne roulent plus que sur le chambardement de l'administration montréalaise. Plusieurs députés, et je crois qu'ils ont raison, n'auraient rien de bon du fait que le maire et les échevins n'aient plus maintenant qu'à retirer leur salaire sans assumer aucune responsabilité. On les voit déjà faisant le diable au Conseil pendant deux années et criant aux cinq administrateurs nommés par le gouvernement, avec un trémolo dans la voix: —Nous sommes les représentants du peuple.

A moins qu'ils ne soient assez rusés pour cacher leur jeu pendant un an, afin d'obtenir les quatre années de terme qu'on leur a fait entrevoir, qu'ils aient crié ensuite comme des chats qu'on écorche.

Il est plus que probable que Médéric, s'il se remet sur les rangs, sera réélu à la mairie, et que les échevins actuels resteront aussi en selle, car les concurrents sérieux, dans les circonstances, ne se montreront pas, à moins que le Conseil législatif ne fasse, ni un, ni deux, et n'abolisse une fois pour toutes le Conseil municipal.

A l'égard de Médéric, sir Lomer Gouin a été délicieux, par exemple lorsqu'il déclarait:

—Mais les fonctions du maire de Montréal, n'est-ce pas de... recevoir?

Médéric se demande encore ce qu'entendait par là sir Lomer; s'il faisait allusion au bourras d'or qu'il aime tant à recevoir le "mère de Marial" à ses anniversaires, ou au fameux portrait à l'huile dont il fut mention au cours d'une enquête célèbre.



R. I. P.

### Mort au champ d'Honneur

Le major Henri Masson Duhamel, de l'hôpital militaire Laval, est revenu mourir d'épuisement au pays, après avoir servi près de deux ans au front.

Il s'est dévoué à ses chers blessés avec un zèle si admirable que cette tâche gigantesque l'a tué, comme tant d'autres médecins et chirurgiens dont les familles pourront dire avec orgueil, après cette horrible guerre:

—Mort au champ d'honneur!

Mme Duhamel et aux parents du défunt "L'Autorité" offre ses sympathies d'enfant plus vives que son directeur a eu l'occasion en maintes circonstances de reconnaître quel grand cœur et quelle belle âme c'était que Henri Masson Duhamel.

G. M.

## Une sacrée annonce pour la partie Est

L'échevin Dubeau fait venir son charbon de l'ouest, de chez le prophète Elie

Qu'est-ce que va dire J.-O. Labrecque?

Des passants aux mines effarées étaient arrêtés, cette semaine, au coin des rues St-Denis et Sherbrooke. Ils regardaient avec stupefaction les voitures de M. Joseph Elie, "prophète", et marchand de charbon par-dessus le marché, ils regardaient avec stupefaction ces voitures vider leur contenu dans les soutes de l'échevin Dubeau.

Entre nous, la surprise de ces braves gens était bien légitime, comme en faisait foi leur conversation:

—Comment que ça se fait, disait l'un, que les marchands de charbon de l'extrême ouest s'en viennent par ici? Est-ce que nous n'avons pas de marchands de charbon dans l'est?

Un monsieur à capot de poil de chat moins sauvage que domestique, homme ayant l'apparence d'être fort initié aux choses municipales, l'interrompt poliment:

—Pardons, mon ami. Mais vous semblez oublier que M. Elie est le collègue de M. Dubeau, au Conseil; que M. Elie est candidat à la succession du contrôleur Thomas Côté; et que M. Dubeau, si dévoué aux intérêts des électeurs de son quartier, a donc raison de vouloir se mettre dans les bonnes grâces de M. Elie, quand ce ne serait que pour nous obtenir ce bain LaFontaine, après lequel nous soupirons depuis si longtemps, sur le terrain que nous a choisi notre Eudore...

Mais l'interpellé, sourd aux roueries de la diplomatie, ne l'entendit pas de cette façon:

—Dites ce que vous voudrez, monsieur, y a pas d'raison qui tienne! C'est une sacrée annonce pour la partie est, et en particulier pour le quartier LaFontaine, qu'il faille faire venir des marchands de charbon de l'ouest pour remplir les caves de notre échevin. Eh ben! si J. O. Labrecque savait

## National Français

Semaine du 11 février 1917

Lundi, Mardi, Mercredi, PRIMEROSE

Judi, Vendredi et Samedi, LA RABOUILLEUSE

Mat: Mar., Mer., Jeudi et Sam.

## Questions à un directeur de journal

Élévera-t-il les enfants des conscripts que sa feuille invite à se marier?

Un journal hebdomadaire, pas le "Pays", pas le "Bulletin", non plus que "L'Autorité", publie chaque dimanche les articles les mieux sentis, les plus entraînants ainsi que les plus convainquants, dans le but de pousser les jeunes Canadiens-français, conscripts et autres, à se marier dans le plus bref délai et à procéder des petits en brûlant les étapes, pour remplacer ceux des nôtres qui tombent dans les tranchées.

Nous avons l'honneur de connaître le directeur de cette feuille d'un nationalisme intransigent, garçon aussi large d'esprit que mince de taille (si c'est encore le journaliste qu'habitait le pseudonyme Pierre Labrecque), et nous sommes convaincu qu'il s'empressera de répondre à cette petite interpellation:

1.—Est-il marié?  
2.—Au cas où il ne le serait pas, se propose-t-il de se marier bientôt?  
3.—S'il se marie aura-t-il beaucoup d'enfants?  
4.—S'il ne se marie pas, élèvera-t-il tous les enfants des jeunes conscripts qui seront tués au feu?

## "La boule d'Étain"

Un journal dont le nom sonne comme "Boule d'Étain" et qui est un frère siamois du "Canard" imprimé qui manquait à la Chambre de Commerce de Montréal d'être attaqué par la demi-feuille hebdomadaire: un roquet qui lève la patte sur un monument.

Le journal qui s'en va élever notre Chambre de Commerce, si aplâti, à la hauteur d'un monument pourrait bien publier à huit feuilles sans que le lecteur y trouvât, même en cherchant bien, autre chose qu'un énorme amas de sottises.

ca! Qu'est-ce qui penserait?

—Faudrait y dire! lança un voix dans la foule.

Aussitôt une dizaine de braves citoyens se dirigèrent vers la rue Wolfe en clamant:

—Allons voir J. O. Labrecque! Allons-y!

## REGLEMENTS DU COMBUSTIBLE

La Clause 3 des Règlements du Gouvernement se lit ainsi:

"ou se servir d'énergie dérivant du charbon"

# Les Consommateurs du Pouvoir

FOURNI PAR LA

Montreal Light, Heat & Power Co.

n'ont pas besoin de s'alarmer

Le pouvoir fourni à nos clients est

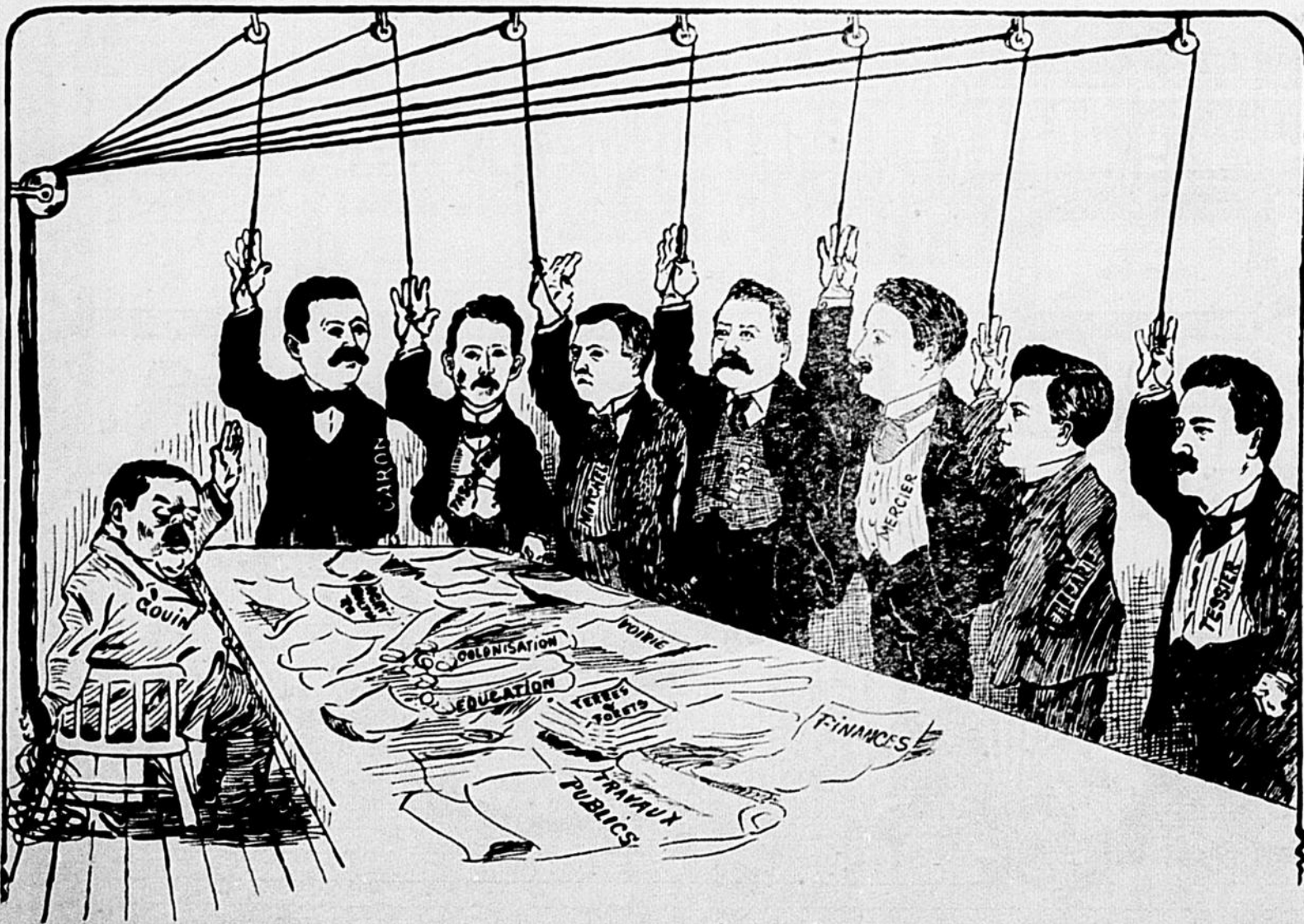
HYDRO-ELECTRIQUE

et on n'emploie pas de charbon actuellement pour sa production.

MENAGEZ LE CHARBON

en vous servant du Pouvoir Hydro-Electrique.

## LA PROHIBITION



SIR LOMER.—Que ceux qui sont pour une prohibition puritaine, contre une province de Québec latine, lèvent la main!